



■ FTSE GBP 1-Month Eurodeposit (GBP) (MENSUELLE)      — FTSE GBP 1-Month Eurodeposit (GBP) (CUMULÉE)

Indice actuel: FTSE GBP 1-Month Eurodeposit (GBP) valable à partir du 02.05.2023

Source: Pictet Asset Management  
\*

La Politique d'investissement responsable est disponible à l'adresse  
[https://documents.am.pictet/library/en/other?documentTypes=RI\\_POLICY&businessLine=PAM](https://documents.am.pictet/library/en/other?documentTypes=RI_POLICY&businessLine=PAM)

\*\*Frais courants réels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur.

2. La source de l'ISR est le dernier DIC publié pour la catégorie d'actions. Pour plus d'informations veuillez vous référer à la section Considérations sur les risques.

#### Équipe de gestion

Jean Braun, David Gorgone  
Pictet Asset Management SA

### AVERTISSEMENTS EN MATIÈRE DE PERFORMANCE

Les données de performance publiées représentent des données du passé. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il n'existe absolument aucune garantie d'atteindre des rendements similaires à l'avenir. La valeur et les revenus éventuels de vos investissements peuvent fluctuer

avec la situation du marché, et vos investissements peuvent perdre tout ou partie de leur valeur. Le Fonds est susceptible d'être affecté par les fluctuations des taux de change. Ceux-ci peuvent engendrer un effet négatif sur la valeur ou les revenus du fonds.

LES OPCVM ET NON-OPCVM N'ONT PAS DE PERFORMANCE GARANTIE ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE GARANTISSENT PAS LES PERFORMANCES FUTURES

Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur avant d'investir

## Commissions applicables

Frais courants <sup>1</sup>	0.35%
Frais d'entrée et de sortie <sup>2</sup>	-

Source: Pictet Asset Management

1. Veuillez vous référer au glossaire financier pour la définition et la Méthode de calcul des Commissions de performance, le cas échéant. Tous les frais ne sont pas repris dans le tableau ci-dessus. Veuillez vous référer au prospectus et PRIIPS KID.

2. Nous ne facturons pas de frais d'entrée ou de sortie, mais la personne qui vous vend le produit peut vous facturer jusqu'à 3% maximum de frais d'entrée, jusqu'à 1% de frais de sortie et jusqu'à 2% de frais de conversion.

## PERFORMANCES

### Cumulée (%)

	Depuis début d'année	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	DEPUIS LE LANCEMENT
Fonds	4.65	0.39	1.19	2.47	5.12	-	-	-	8.11
Indice de référence	4.74	0.39	1.21	2.53	5.21	-	-	-	8.27

### Année civile (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice de référence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

### Annualisée (%)

	1 AN	3 ANS	5 ANS	DEPUIS LE LANCEMENT
Fonds	5.12	-	-	5.05
Indice de référence	5.21	-	-	5.15

La performance passée ne saurait préjuger ou constituer une garantie des résultats futurs. La valeur et les revenus tirés des titres ou des instruments financiers mentionnés dans le présent document peuvent fluctuer à la hausse ou à la baisse, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité du montant initialement investi. Veuillez consulter la section "Considérations relatives aux risques" et au prospectus pour plus d'informations.

## CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX RISQUES

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit peut être exposé à d'autres

risques qui ne sont pas repris dans l'Indicateur synthétique de risque, par exemple:

- Risque de devise: lorsque votre devise de référence diffère de la devise de la catégorie d'actions, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre devise; votre gain final dépendra donc du taux de change entre la devise de référence et votre devise locale.
- Risque des dérivés financiers: l'effet de levier résultant des instruments

dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.

- Risque de durabilité: les événements à risque liés aux ESG peuvent avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement s'ils se produisent.

De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## GLOSSAIRE FINANCIER

### Frais de conversion

Frais versés pour le transfert d'actions d'une catégorie de parts/d'actions vers une autre catégorie de parts/d'actions.

### Date de création

La date de création est la date prise en compte pour le début du calcul des performances. Elle correspond à la date de lancement.

### Date de lancement

La date de lancement est la date à laquelle le compartiment a été activé sous sa forme juridique actuelle.

### Heure limite de transaction

Heure limite de transmission des ordres à l'agent de transfert au Luxembourg, comme indiqué aux annexes concernées du prospectus. Il est possible que vous deviez soumettre vos ordres à votre conseiller financier ou distributeur de fonds pour une heure limite plus avancée.

### Échéance moyenne pondérée (WAL)

WAL signifie "Weighted Average Life" (durée de vie moyenne pondérée). Elle est utilisée comme indication du risque de crédit.

### Maturité moyenne pondérée (MMP)

WAM signifie "Weighted Average Maturity" (échéance moyenne pondérée). Il est utilisé comme indicateur du risque de taux d'intérêt.

### Valeur Nette d'Inventaire Variable (VNIV)

Les fonds à valeur nette d'inventaire variable (VNIV) sont des OPCVM monétaires dans lesquels les investisseurs achètent ou rachètent des parts du fonds à une valeur nette d'inventaire variable. Les fonds VNAV peuvent être classés dans la catégorie des OPCVM à court terme ou des OPCVM standard.

### Frais courants

Le pourcentage des frais courants est basé sur les dépenses des 12 derniers mois. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Il comprend les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation. Il ne comprend pas les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment lors de rachat ou de la vente de part/actions d'un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds créés il y a moins de 12 mois, les frais futurs sont estimés.

### SRI

L'indicateur synthétique de risque (Summary Risk Indicator, SRI), défini par la réglementation PRIIPs, est conçu pour montrer le risque relatif d'un produit, en utilisant une combinaison de mesures du risque de marché et de crédit.

## Société de Gestion

Pictet Asset Management (Europe) S.A.  
www.assetmanagement.pictet

### Informations importantes

Aux fins du présent document à caractère commercial, «le Fonds» désigne le compartiment ou le fonds auquel il est fait référence en haut de la page 1, et «l'action» désigne soit «la part» soit «l'action» selon la forme juridique du fonds. Le fonds promu porte sur l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel que l'immeuble ou les actions d'une entreprise, ceux-ci n'étant que les actifs sous-jacents détenus par le fonds. Ce document à caractère commercial est édité par la Société de Gestion du Fonds, Pictet Asset Management (Europe) S.A., une société agréée et réglementée par Autorité luxembourgeoise de réglementation, «Commission de Surveillance du Secteur Financiers». Il n'est pas destiné à être distribué à, ou utilisé par des personnes physiques ou des entités citoyennes ou résidentes d'un lieu, d'un Etat, d'un pays ou d'une juridiction (ou y domiciliées) dans lesquels sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Les informations et données contenues dans le présent document ne constituent ni une offre ni une sollicitation à acheter, à vendre ou à souscrire (à) des titres ou d'autres instruments ou services financiers. Elles ne peuvent servir de base à une souscription et ne font pas partie d'un contrat. L'investisseur est invité à lire la version la plus récente du prospectus du fonds, les Informations précontractuelles le cas échéant, le Document d'informations clés, et les rapports annuel et semestriel avant d'investir. Ces documents sont disponibles sans frais en anglais sur [www.assetmanagement.pictet](http://www.assetmanagement.pictet) ou en version papier auprès de Pictet Asset Management (Europe) S.A., 6B, rue du Fort Niedergrueneveld, L-2226 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, ou dans les locaux de l'agent local du Fonds, du distributeur ou de l'agent centralisateur, le cas échéant. Le DIC est également disponible dans la langue locale de chaque pays dans lequel le compartiment est enregistré. Il est possible que le prospectus et les rapports annuel et semestriel soient disponibles dans d'autres langues; veuillez consulter le site web pour connaître les autres langues disponibles. Seule la dernière version en date de ces documents doit être considérée comme une publication sur la base de laquelle se fondent les décisions d'investissement. La synthèse des droits des investisseurs (en anglais et dans les différentes langues de notre site web) est disponible ici et sur [www.assetmanagement.pictet](http://www.assetmanagement.pictet) au chapitre «Ressources», en bas de la page. La liste des pays dans lesquels le Fonds est enregistré est disponible à tout moment auprès de Pictet Asset Management (Europe) S.A., qui peut décider de mettre fin aux accords conclus en vue de la commercialisation du Fonds ou des compartiments du Fonds dans n'importe quel pays. En Suisse, l'agent représentant est Pictet Asset Management S.A. et l'agent payeur est Banque Pictet & Cie S.A. Pictet Asset Management (Europe) S.A. n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les titres auxquels il est fait référence dans le présent document conviennent à un investisseur en particulier, et ce document ne saurait remplacer un

jugement indépendant. Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de vérifier si cet investissement lui convient compte tenu de ses connaissances et de son expérience dans le domaine de la finance, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière, ou d'obtenir le conseil spécifique d'un professionnel du secteur. Les dix principales positions ne représentent pas le portefeuille dans son ensemble. Il n'existe aucune garantie que ces titres seront détenus à l'avenir et vous ne devez pas partir du principe que l'investissement dans les titres énumérés a été, ou sera rentable. Les références à un classement, une notation ou une récompense ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Pour les classes d'actions couvertes, seule la devise de consolidation du compartiment est couverte dans la devise de libellé de la classe d'actions. Lorsque le portefeuille se compose d'actifs libellés dans d'autres monnaies, le risque lié aux variations des taux de change peut subsister. Des VNI relatives à des dates auxquelles des actions ne sont pas émises ou rachetées («VNI non traitables») dans votre pays peuvent être publiées ici. Elles ne peuvent servir qu'à des fins de calculs et mesures statistiques de performance ou de calculs de commissions et ne peuvent en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat. Les performances sont indiquées sur la base de la VNI par action de la classe d'actions (dans la devise de la classe d'actions), avec dividendes réinvestis (pour les classes d'actions de distribution), frais courants actuels inclus, mais hors commissions de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur. L'inflation n'a pas été prise en compte. À titre d'exemple de calcul de la commission de souscription, si un investisseur investit EUR 1 000 dans un fonds assorti d'une commission de souscription de 5%, il devra verser à son intermédiaire financier des frais de souscription à hauteur EUR 47,62. Par conséquent, la valeur des actions souscrites sera en réalité de EUR 952,38 EUR. De surcroît, d'éventuels frais de tenue de compte (appliqués par la banque dépositaire) sont susceptibles d'éroder les performances. Les indices ne comprennent pas les commissions ou charges d'exploitation et ne peuvent faire l'objet d'aucun investissement.

La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte l'ensemble des caractéristiques ou objectifs du fonds promu décrits dans son prospectus, ou dans les informations à communiquer aux investisseurs.

Pictet Asset Management garde tout pouvoir discrétionnaire sur l'application des critères d'exclusion et se réserve le droit de s'écarter des informations fournies par des tiers au cas par cas. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la Politique d'investissement responsable de Pictet Asset Management.

Pour les stratégies passives, les exclusions sont mises en œuvre dans la mesure où la structure du portefeuille, les écarts de pondération, la volatilité et la performance ne sont pas affectés de manière significative.

Le fonds du marché monétaire («FMM») n'est pas un véhicule d'investissement garanti. L'investissement dans un FMM diffère d'un investissement en dépôts,

notamment par le fait que le montant principal investi dans un FMM est susceptible de fluctuer. Le Fonds ne fait pas appel à un soutien extérieur pour garantir la liquidité du FMM ou pour stabiliser la VNI par part ou action, et le risque de perte du principal est supporté par l'investisseur.

**La notation du Fonds a été sollicitée ou financée par le FMM ou par le gestionnaire du FMM.**

**Le FMM applique la dérogation permettant d'investir plus de 5% de ses actifs dans des instruments du marché monétaire émis par le même organisme. Il est autorisé à investir jusqu'à 100% de ses actifs, dans le respect du principe de répartition des risques, dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis séparément ou de manière solidaire par l'UE, les administrations nationales, régionales et locales des Etats membres de l'UE ou leurs banques centrales, la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le Mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers, le Fonds du marché monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux ou toute autre institution financière internationale ou autre organisation internationale concernée à laquelle appartiennent un ou plusieurs Etats membres de l'Union.**

Source: FTSE Fixed Income LLC («FTSE FI») © FTSE FI2024. «FTSE®» est une marque commerciale des sociétés du London Stock Exchange Group est utilisé par FTSE FI sous licence. Tous les droits sur les indices FTSE FI appartiennent à FTSE FI et/ou à ses donneurs de licences tiers. FTSE FI et se donneurs de licences rejettent toute responsabilité pour les erreurs ou omissions éventuelles des indices FTSE FI ou des données sous-jacentes, et aucune partie ne peut se fier aux indices FTSE FI ou aux données sous-jacentes contenues dans la présente communication. Aucune distribution des données FTSE FI n'est autorisée sans le consentement écrit explicite de FTSE FI. FTSE FI ne promeut, parraine ni n'avalise le contenu de la présente communication.

Pour Singapour : l'investissement faisant l'objet du présent document n'est pas autorisé ni reconnu par la Monetary Authority of Singapore et n'est pas autorisé à la vente aux particuliers. Le présent document n'est pas un prospectus au sens du Securities and Futures Act. En conséquence, la responsabilité réglementaire au titre de cette loi relative au contenu des prospectus n'est pas d'application. Il vous est recommandé d'évaluer avec soin l'adéquation de l'investissement pour ce qui vous concerne. Il est possible que la vente d'actions des fonds Pictet soit restreinte dans certaines juridictions. En particulier, les actions ne peuvent pas être proposées ni vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ni à des Personnes des Etats-Unis, tel que décrit plus en détail dans le Prospectus du Fonds. Des informations plus détaillées sont disponibles auprès du distributeur du Fonds.

Bureau au Royaume-Uni: Pictet Asset Management Ltd, Moor House, Level 11 120 London Wall London EC2Y 5ET Royaume-Uni. Agréé et réglementé par la Financial Conduct Authority. Enregistré en Angleterre sous le numéro N° 181966.

LES OPCVM ET NON-OPCVM N'ONT PAS DE PERFORMANCE GARANTIE ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE GARANTISSENT PAS LES PERFORMANCES FUTURES

Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur avant d'investir



Aucune partie du présent document ne peut être reproduite ou redistribuée sans l'accord écrit préalable de Pictet Asset Management.

©2024 Pictet

LES OPCVM ET NON-OPCVM N'ONT PAS DE PERFORMANCE GARANTIE ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE GARANTISSENT PAS LES PERFORMANCES FUTURES

Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur avant d'investir